



LA MOBILITÉ EST EN NOUS



PACTE SECTORIEL

Transport Logistique Terrestre

Agir ensemble pour les compétences et l'emploi en Bretagne

Avec l'appui des partenaires associés suivants :



Vu le Code général des collectivités territoriales ; et notamment ses articles L4221-1 et suivants,

Vu le Code de l'Éducation, notamment ses articles D214-5 à D214-8 ; notamment ses articles L 214-12 et D331-65 et suivants,

Vu le Code du travail, notamment la partie VI, notamment le livre III – 6ème partie relatif à la formation professionnelle continue,

VU le Contrat de Plan État-Région Bretagne 2021-2027,

VU la Stratégie régionale des transitions économique et sociale (SRTES) 2022-2027 approuvée par délibération du Conseil régional des 7 et 8 avril 2023, intégrant le Contrat de plan régional de développement des formations et de l'orientation professionnelles (CPRDFOP),

Vu la feuille de route bretonne de la mobilité des biens et des marchandises

Vu le Schéma Régional Climat Air Energie (SRCAE)

EST CONCLU ENTRE

L'Etat, représenté par le Préfet de la région Bretagne, M. Franck ROBINE

L'Académie de Rennes, représentée par la Rectrice de la région académique Bretagne, Mme Hélène INSEL

ET

Le Conseil régional de Bretagne, représenté par son Président, M. Loïg CHESNAIS-GIRARD

ET

Au titre de la branche du transport de voyageurs et de la branche du transport routier de marchandises

- FNTR Bretagne, Fédération Nationale des Transports Routiers représentée par le Président Régional de Bretagne M. Jean-Yves GAUTIER
- FNTV Bretagne, Fédération Nationale des Transports de Voyageurs représentée par les Présidents Régionaux de Bretagne M. Alexis JAUFFRET et Philippe BIHAN
- TLF, Union des entreprises Transport et Logistique de France représentée par la Déléguée Générale Adjointe en charge des affaires sociales Nancy NOEL,
- OTRE Bretagne, Organisation des Transports Routiers Européens représentée par le Vice - Président régional de Bretagne M. Patrick CHRISTEL
- OPTL Bretagne : Observatoire Prospectif des métiers et des qualifications dans les transports et la Logistique, organisme paritaire représenté par le Président M. Stéphane BOURGEON et le Vice-Président M. Anthony ROUXEL

ET

Au titre de la branche des transports publics et ferroviaire,

- UTPF Union des Transports Publics et Ferroviaires représenté par le président M. Thierry MALLET

Au titre de la CPNE Ferroviaire :

- Représenté par le Vice – président de la CPNEFP Ferroviaire par M. David DONNEZ

Au titre de la CPNE du Transport Public Urbain

- Représentée par le membre de la CPNEFP Transports Urbains par M. Eric HUGON

En règle générale, la signature des syndicats de salariés s'appuie sur leur représentation au sein d'une commission paritaires régionales Emploi-Formation Professionnelle (CPREFP) qui constituent l'instance de dialogue sociale des branches professionnelles en région. S'agissant du secteur « transport – logistique », il n'existe pas de CPREFP. Au titre de la branche du transport de voyageurs et de la branche du transport routier de marchandises, il a été convenu de s'appuyer sur OPTL Bretagne - Observatoire Prospectif des métiers et des qualifications dans les transports et la Logistique qui constitue l'instance paritaire de ces branches en Bretagne.

Concernant la branche ferroviaire IDCC 3217 et les réseaux de transports publics urbains de voyageurs IDCC 1424, elles sont organisées à ce jour en Commission Paritaire Nationale (CPNEFP) uniquement. Des échanges ont eu lieu pour que les organisations syndicales soient associées à ce pacte.

Il est convenu que les travaux réalisés dans le pacte sectoriel Transport – Logistique seront présentés dans le cadre de la CPNEFP une fois par an.

Sont par ailleurs parties prenantes de la démarche les partenaires associés suivants :

- France Travail,
- OPCO Mobilités,
- AFT

Pour la suite, les signataires et les partenaires associés sont désignés par le terme « partenaires »

IL A ETE CONVENU LES DISPOSITIONS SUIVANTES :

PREAMBULE

Fruit d'une démarche de co-construction, la stratégie régionale des transitions économique et sociale, adoptée par l'Assemblée régionale en avril 2023, est porteuse d'une ambition partagée en faveur du développement durable de la Bretagne.

En plaçant l'emploi et les compétences au cœur des enjeux de cohésion, de souveraineté et d'accompagnement des transitions, elle réaffirme le rôle des pactes sectoriels « au service de la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences permettant de porter les stratégies emploi-formation par secteur professionnel avec l'Etat, la Région et les branches professionnelles représentées paritairement ».

En évoluant vers des pactes régionaux pour les compétences, ils constituent le cadre de mise en œuvre de la SRTES à l'échelle des différents secteurs de l'économie régionale concourant à une plus grande articulation entre le développement économique et ses enjeux en matière d'emploi, de formation et d'orientation. Ils permettent une meilleure anticipation des besoins en compétences ainsi qu'un accompagnement des évolutions engendrées par les transitions économiques, sociales et environnementales.

PARTIE 1 – DISPOSITIONS GENERALES

Article 1.1 – Objet du pacte sectoriel

Espace de concertation, de mutualisation et d'engagement de chacun des partenaires, le pacte sectoriel « TRANSPORTS – LOGISTIQUE TERRESTRE » constitue un cadre permettant à l'Etat, la Région et les représentants professionnels employeurs et salariés des fédérations du transport – logistique terrestre, de partager les enjeux, de fixer des priorités, et d'articuler leurs leviers d'action au service du développement de l'emploi et des compétences dans le secteur du transport-logistique.

Cette génération de contractualisation s'appuie sur 4 principes directeurs :

- **Partenariat et engagement** : Co-animateurs du pacte, les signataires co-construisent une feuille de route précisant le rôle et les attendus de chacun dans la mise en œuvre des actions prioritaires ;
- **Anticipation et prospective** : Face aux défis majeurs qui impactent la structure des emplois et les besoins en compétences : transitions écologique, énergétique et environnementale mais également technologique et sociale, ce pacte doit permettre de disposer d'une vision à plus long terme pour être en capacité de mieux accompagner la transformation des métiers, les transitions professionnelles et le développement d'activités émergentes.
- **Opérationnalité, suivi et évaluation** : Le pacte sectoriel constitue un cadre partenarial opérationnel, priorisant les objectifs de la filière et la mise en œuvre d'actions communes assorties d'indicateurs de suivi et de résultat. Toutes les données relatives aux personnes, produites dans le cadre du suivi de ce pacte sectoriel seront des données sexuées.
- **Lien aux territoires** : En lien avec le déploiement des comités territoriaux pour l'emploi, le pacte sectoriel a pour objet de structurer le dialogue sectoriel-territorial et de déployer des outils favorisant le partage des diagnostics sectoriels et des actions mises en œuvre.

En déclinaison de la SRTES, les engagements des partenaires visent à répondre aux 3 enjeux suivants :

- ENJEU 1 - Agir pour l'emploi dans le transport – logistique terrestre via l'orientation et la formation
- ENJEU 2 - Anticiper et accompagner le secteur du transport - logistique face aux transitions écologiques, énergétiques et technologiques
- ENJEU 3 - Développer les pratiques d'inclusion et de cohésion sociale au sein des entreprises du transport terrestre

Article 1.2 – Champ d'application

Le pacte sectoriel a une dimension régionale. Dans un souci de croisement des enjeux régionaux et territoriaux, des approches territorialisées pourront être développées.

Il s'appuie également sur des travaux nationaux, produits notamment par l'OPTL (Observatoire des métiers et des qualifications dans les Transports et la Logistique), l'OPCO Mobilités, l'AFT, ainsi que de l'UTPF dans le cadre de ses Observatoires prospectifs des métiers et des qualifications du Transport Public Urbain et Transports Ferroviaires.

De même, des enjeux définis en transversalité avec des secteurs d'activité et/ou des familles de métiers connexes au champ d'application pourront faire l'objet de travaux spécifiques.

Le champ couvert est celui des entreprises, dont les activités sont définies par les codes APE suivants, correspondant à la convention collective nationale :

- des transports routiers et activités auxiliaires du transport IDCC 16,
- de la branche ferroviaire IDCC 3217,
- des réseaux de transports publics urbains de voyageurs IDCC 1424.

	Code NAF	Nouveau code NAF ¹
Transport ferroviaire interurbain de voyageurs	4910Z	49.1
Transports ferroviaires de fret	4920Z	49.2
Transports urbains et suburbains de voyageurs	4931Z	49.31G
Transports de voyageurs par taxis	4932Z	49.33G
Transports routiers réguliers de voyageurs	4939A	49.31
Autres transports routiers de voyageurs	4939B	49.31H
Transports routiers de fret interurbains	4941A	49.41
Transports routiers de fret de proximité	4941B	49.41H
Location de camions avec chauffeur	4941C	49.41J
Services de déménagement	4942Z	49.42Y
Entreposage et stockage frigorifique	5210A	52.10G
Entreposage et stockage non frigorifique	5210B	52.10H
Services auxiliaires des transports terrestres	5221Z	52.21Y
Messagerie, fret express	5229A	52.29
Affrètement et organisation des transports	5229B	52.29
Autres activités de poste et de courrier	5320Z	53.20
Location et location-bail de camions	7712Z	77.12
Ambulances	8690A	86.92Y

Les métiers du transport et de la logistique ne s'exerçant pas uniquement dans les entreprises du secteur, les travaux réalisés dans le cadre de ce pacte pourront être partagés et communiqués en appui aux différents pactes sectoriels concernés par les enjeux emploi-compétence des métiers du transport-logistique.

PARTIE 2 – LES OBJECTIFS OPERATIONNELS PARTAGES

A partir des enjeux précisés dans l'article 1 du présent pacte sectoriel, les objectifs sont définis ci-après, précisant les engagements et le rôle de chacun.

Une feuille de route opérationnelle en annexe synthétise l'ensemble des objectifs partagés et les indicateurs. Elle est prévisionnelle et sera complétée et mise à jour tout au long du pacte sectoriel et pourra être amendée en fonction des priorités définies par le comité d'orientation.

Enjeu 1 : Agir pour l'emploi dans le transport - Logistique, via l'orientation et la formation

Chiffres-clés

¹ Nomenclature en vigueur au 1er janvier 2025

En Bretagne, **les entreprises du transport et de la logistique** représentent **2 600 établissements et 62 700 salariés, soit 5 % des salariés bretons**.² Depuis plusieurs années, le secteur reste dynamique avec 35 270 embauches réalisées entre avril 2023 et mars 2024. Cependant à ce jour, un ralentissement de l'activité est observé, notamment dans le transport routier de marchandises alors qu'il domine largement les flux en Bretagne. Ce flux représente 95,01 % des tonnages transportés, contre 1 % par le rail et 4,5 % par la mer.

Pour les branches **transport routier de marchandises et de voyageurs**, en 2023, la Bretagne compte **1 774 établissements pour 41 979 salariés**³ qui pour 74% d'entre-eux exercent le métier de conducteur, avec un âge moyen de 44 ans. Sur l'ensemble des métiers, seulement **18 % sont des femmes**⁴. En revanche, en prenant uniquement le **transport routier de voyageurs (urbains et interurbains)**, la Bretagne emploie **7 570 salariés**⁵, 25% des salariés de la conduite de véhicules de transport en commun sont des femmes et les salariés ont en moyenne 52 ans.

Quant au transport ferroviaire, il emploie **150 000 personnes** au niveau national et recrute dans 3 domaines principaux : la circulation, assurée par des conducteurs, des agents de bord, etc. ; la maintenance, réalisée par notamment des électromécaniciens, agent de signalisation, et agent de maintenance voie ; enfin les services de sécurité, effectués par des opérateurs sécurité sol, agent de sécurité électrique, etc.

Environ **1 300 salariés** sont mobilisés en Bretagne pour le service **TER**. 1200 kms de lignes ferroviaires sont exploités avec 77 kms de voies dédiées au fret. Le trafic ferroviaire de marchandises représente 1,2 millions de tonnes transportées par an, soit une part modale de 1,4%, alors que la moyenne nationale s'établit à 9%.

Le vieillissement des actifs

D'après le dernier rapport de l'OPTL, aujourd'hui un salarié sur deux a plus de 45 ans. Dans le transport routier de voyageurs, l'âge moyen se rapproche un peu plus de 50 ans chaque année. **Cet âge moyen ne cesse d'augmenter. Sa progression s'est accélérée sur les 5 dernières années**. Dans le transport ferroviaire, même constat, la tranche d'âge entre 40 et 55 ans concentre une partie prépondérante des effectifs. Le renouvellement des générations devient un enjeu majeur pour le secteur.

De plus, un dirigeant sur 4 est âgé de plus de 60 ans tous secteurs confondus⁶. Le secteur du transport -logistique n'est pas épargné par l'âge avancé du dirigeant, ce qui signifie qu'un certain volume d'entreprises de ce secteur va devoir envisager une transmission dans les prochaines années.

L'attractivité des métiers dans le transport – logistique

Le secteur considère que les difficultés à recruter sont dues à la pénurie de candidats sur le marché du travail mais également à un manque d'attractivité du secteur. Les secteurs du transport de voyageurs, transport sanitaire, transport de marchandises et de la logistique regroupent environ 125 000 emplois⁷, avec certains métiers méconnus. De plus, il est constaté une baisse des effectifs en formation. Au niveau national, le volume de délivrance de titres professionnels est fluctuant et variable en fonction des métiers, les abandons en cours de formation augmentent également. En formation initiales, **15 212 diplômés ont été délivrés en 2023 au niveau national contre 16 669 en 2022, une perte de 9% au global**⁸. En Bretagne la baisse est plus marquée avec moins 16,4%. Il est donc indispensable d'augmenter les effectifs formés pour faire face aux départs en retraite à venir.

Face à ces enjeux partagés, les partenaires s'engagent à renforcer et consolider leurs actions en matière d'emploi, de formation et d'orientation professionnelles et à agir en complémentarité.

Objectif 1.1 – Produire un diagnostic sectoriel pour identifier les enjeux clés

Pour répondre à cet objectif :

- Partager et mettre en commun les études et travaux emploi-formation du secteur produites au niveau local, régional et national (DREAL Bretagne, OPCO Mobilités, DREETS, France Travail, GREF, AFT, AFTRAL, PROMOTRANS...) en prenant appui sur l'observatoire des métiers et des qualifications dans le Transport et la Logistique (OPTL) et les observatoires prospectifs des métiers et des qualifications du Transport Public Urbain et Transports Ferroviaires pour l'UTPF.

² Sources : Urssaf, MSA

³ Rapport 2024 de l'OPTL - Bretagne

⁴ Rapport 2024 de l'OPTL - Bretagne

⁵ Etude-action relative aux besoins en emplois et en formations dans les transports routiers de voyageurs – AFT à l'initiative de la FNTV Bretagne – Janvier 2024

⁶ CCI - Le Mois de la Transmission-Reprise d'entreprise : Un enjeu national, une mobilisation territoriale

⁷ Actual transport - Logistique

⁸ Rapport 2024 de l'OPTL - Bretagne

- Produire un diagnostic sectoriel, mis à jour annuellement, intégrant des données économiques, emploi-formation et prospectives. Ce dernier fera l'objet d'un livrable mis à disposition de tous les partenaires du pacte sectoriel et diffusé largement pour une meilleure appropriation des enjeux emplois-compétences du secteur. Dans ce cadre il sera apporté notamment une vision consolidée des données emploi - compétence pour le transport de voyageurs urbains – interurbains.
- Avoir une vision des problématiques de transmission via des données sur les chefs d'entreprises TNS (Travailleurs non-salariés)

En complément, et tenant compte des échanges entre les partenaires du pacte sectoriel, des études thématiques, notamment sur l'accroissement du nombre de femmes dans les formations et dans l'emploi pourront être proposées et s'inscrire dans le cadre de l'appel à projets « Etude-action emplois-compétences » du CPER.

Objectif 1.2 – Partager et développer les actions d'information et de découverte des métiers et des formations

Pour répondre à cet objectif :

- Faire connaître toute la diversité des métiers proposés dans le transport-logistique, au-delà de la conduite
- Partager les actions info-métiers sectorielles mises en œuvre par les différents partenaires ;
- Veiller à la coordination des actions mises en œuvre ;
- Rendre compte annuellement du nombre d'interventions réalisées auprès des différents publics (outil de suivi du nombre d'interventions réalisées annuellement et du public touché).

De manière spécifique sur l'information sur les métiers et les formations auprès des collégien.ne.s, lycéen.ne.s, étudiant.e.s, apprenti.e.s et leurs familles, la Région et l'Académie de Rennes :

- Associent les partenaires dans la mise en œuvre d'actions régionales et locales d'information sur les métiers et les formations (Compétition des métiers par ex) et/ou de production de ressources IDEO en donnant de la visibilité à tous les métiers, y compris ceux moins connus des publics ;
- Facilitent le lien avec les établissements collèges et lycées (exemple : en valorisant les actions portées par les partenaires dans le guide régional des actions « s'informer sur les métiers ») ;
- Informent et s'assurent de la visibilité des dates des différents forums-salons emploi-formation sur les territoires, sur tous les sites concernés pour faciliter la mobilisation des partenaires ;

Dans le cadre de sa compétence « formation professionnelle », la Région Bretagne :

- Soutient des actions de formation pré-qualifiantes et l'action de découverte des métiers (valorisation du nombre d'ateliers sectoriels dans le cadre de Prépa, des actions territoriales de QUALIF Emploi ...)
- Favorise le lien entre les acteurs professionnels et les organismes de formation prestataires sur PREPA et QUALIF Emploi

Objectif 1.3 – Proposer une offre de formation adaptée et complémentaire

La réponse aux besoins en emplois et en compétences implique une mobilisation coordonnée des différentes voies et dispositifs de formation. La formation continue est prépondérante, notamment pour la conduite. Dans un secteur en tension (recrutement, renouvellement des compétences, transition numérique/écologique) comme le transport-logistique, la formation continue est stratégique et un levier clé pour le secteur.

Pour répondre à cet objectif :

- Partager la connaissance de l'offre de formation professionnelle à l'échelle du secteur, avec un suivi annuel des effectifs, de l'insertion professionnelle. Un livrable « formation » sera produit et mis à jour annuellement avec l'aide de tous les partenaires. En fonction des responsabilités, chacun s'engage à partager les données et toutes autres informations qui paraîtraient pertinentes sur ce sujet ;
- Se coordonner dans la mise en œuvre des réponses apportées ;
- Communiquer sur l'offre de formation existante auprès des entreprises et renforcer leurs liens avec les établissements et organismes de formation.

En matière de formation initiale professionnelle :

- Concernant l'évolution de la carte des formations professionnelles initiales, les partenaires, notamment les représentants paritaires des différentes branches concernées par ce pacte, sont concertés.
- Dans ce cadre, ils apportent des éléments sur les besoins en emplois et en compétences des entreprises et sur l'évolution de l'offre et des effectifs en apprentissage, comme aide à la décision pour la Région, l'Académie de Rennes
- Pour conforter le remplissage des formations professionnelles initiales sous statut scolaire, un travail spécifique sera engagé avec les partenaires.

En matière de formation continue des demandeurs d'emploi, la Région Bretagne, France Travail et Opco Mobilités :

- Se coordonnent et proposent des parcours de formation adaptés, en s'appuyant sur les dispositifs proposés par chacun (QUALIF Emploi, POEC, POEI, ...)
- Collaborent sur les difficultés de sourcing dans le cadre d'actions spécifiquement créées ou de dispositifs existants.
- Renforcent l'accès à la formation continue aux métiers du Transport - logistique et l'accompagnement des reconversions professionnelles dans le cadre des gammes PREPA (ateliers de découverte des métiers du transport) et QUALIF Emploi.

Elément phare sur cet enjeu

La structuration et la coordination des actions info-métiers vont permettre de valoriser et faire connaître les métiers dans leur diversité par des événements organisés sur le territoire en mutualisant les ressources de chacun.

Les travaux viseront également à donner une meilleure visibilité de l'offre de formation initiale et continue, ce qui contribuera à agir sur le renouvellement des générations

Enjeu 2 : Anticiper et accompagner le secteur transport-logistique face aux transitions écologiques, énergétiques et technologiques

Le secteur des transports est le principal émetteur de gaz à effet de serre (GES) en France avec **30% des émissions**⁹. Notons que dans ce tiers, le transport ferroviaire est responsable de 0,1%, les bus et cars de 0,8%.

La **Stratégie Nationale Bas Carbone (SNBC)** vise une décarbonation complète du transport routier en 2050, et une diminution de 28 % du CO2 émis par le secteur d'ici 2030. Dans la continuité du Schéma Régional Climat Air Energie (SRCAE) adopté par la Région Bretagne en 2007, le Conseil Régional de Bretagne se fixe l'objectif également, de réduire de -50% les émissions de gaz à effet de serre d'ici 2050. Pour y répondre, plusieurs leviers de décarbonation de la mobilité sont proposés : L'électrification des véhicules, la maîtrise des kilomètres parcourus, le report modal vers les modes de transport les moins carbonés (transports en commun, mobilités actives), l'augmentation du taux d'occupation des véhicules, et le développement de véhicules électriques sobres (économiques en énergie et en matériaux)¹⁰.

L'ADEME estime que la transition énergétique dans la mobilité pourrait créer **environ 400 000 emplois** en France d'ici 2050.¹¹ Rien que pour le secteur ferroviaire, les effectifs pourraient être appelés à doubler d'ici 2050, passant de 17 000 à 35 000 équivalents temps pleins.¹²

Cette phase de transformation due à la transition énergétique et aux nouvelles technologies oblige le secteur Transport-Logistique à recruter des candidats de plus en plus qualifiés et à faire monter en compétences ses collaborateurs. En effet, les métiers évoluent : intégration d'innovations technologiques, digitalisation et intelligence artificielle, amélioration des techniques de production, meilleure prise en compte des enjeux exogènes (gestion des risques sanitaires et géopolitiques, réchauffement climatique, pression réglementaire et juridique). Ces évolutions se traduisent par un besoin de compétences nouvelles, par le renouvellement des modèles organisationnels et, de surcroît, par l'adaptation des métiers existants dans la logistique.

En termes de compétences, 4 grands domaines sont identifiés :

⁹ Rapport annuel UTPF 2023

¹⁰ Climat : plan de transformation de l'économie française – Shift Project

¹¹ ADEME – Marché et emplois concourant à la transition énergétique – édition 2024

¹² Voyager bas carbone - Pouvoir voyager en 2050 PTEF – The shift Project

- des compétences en électrification : connaissance des systèmes électriques embarqués, batterie lithium-ion, sécurité haute tension,
- des compétences en écoconception & analyse du cycle de vie : savoir penser le transport en termes de durabilité,
- des compétences en gestion : amélioration de la performance logistique, optimisation des flux, utilisation de modes massifiés,
- des compétences en développement durable : gestion circulaire, traitement des emballages, des déchets, cycle de vie des produits...

La décarbonation va également s'accompagner de mouvements d'emploi du fait de la baisse du volume de marchandises qu'elle va engendrer, par des distances plus courtes à parcourir et par le développement du report modal depuis le transport routier vers le ferroviaire et le fluvial, ainsi que vers la livraison à vélo dans les villes. Elle va également impacter les activités d'affrètement et d'organisation des flux logistiques (livraisons groupées, en vélos ou véhicules électriques...) qui devront quant à elles s'adapter à une réduction des flux. Afin d'accompagner la décarbonation du transport de marchandises, la Région et l'État ont élaboré conjointement une **feuille de route régionale sur la mobilité des biens et des marchandises qui a été votée en octobre 2025**. Son objectif est de **multiplier par 6 la part du fret ferroviaire d'ici 2050 en favorisant le report modal vers la mer et le rail, la mutualisation logistique et la décarbonation du transport routier**.

Au besoin impératif de décarbonation s'ajoute celui de réduire la dépendance du transport aux énergies fossiles. Environ 90 % du fret circulant sur le sol français est assuré par ces énergies, essentiellement sous forme de diesel. Le secteur du transport doit se réorganiser de manière à consommer le moins possible d'énergie liquide ou gazeuse et trouver d'autres alternatives (hydrogène, biomasse par exemple). Des compétences supplémentaires devront se développer dans les territoires.

La relocalisation des achats est également une priorité stratégique pour l'économie régionale, à la croisée des transitions écologique, économique et sociale. Dans ce cadre, les entreprises s'appuient sur des services logistiques relocalisés en lien avec des plateformes régionale telles Kerlog dans le Finistère ou encore travaillent avec les EPCL (établissements publics de coopération intercommunale) pour mettre en place des centrales d'achat locales mutualisées.

Cette démarche entraîne un accroissement des flux logistiques régionaux et donc favorise la création d'emplois liés à la logistique locale, aux transports internes, aux entrepôts de proximité. Les emplois logistiques demandent alors davantage de polyvalence, d'autonomie, d'interactions avec d'autres acteurs (production, qualité, développement durable) et implique des savoir-faire nouveaux : gestion de données, systèmes TMS/WMS, logistique verte, intermodalité.

Face à ces transitions et ces mutations, des réponses sont à apporter tant en termes de formations que de sensibilisation.

Objectif 2.1 – Anticiper les impacts des mutations (environnementale, numérique, technologique...) sur les emplois, les métiers et les compétences

Pour renforcer la dimension prospective dans l'observation du secteur et plus particulièrement sur les aspects de transition, le travail de valorisation des études existantes sera poursuivi. L'analyse des données économiques s'effectuera plus particulièrement au travers de l'OPTL et de l'observatoire des mobilités, ...

Les études prospectives en cours et à venir viendront enrichir les éléments de connaissance partagés dans le cadre de la Commission « prospective » du CREFOP. (Commission prospective – Groupe technique Transport- logistique)

En complément, d'autres études thématiques pourront être produites, pouvant s'inscrire dans le cadre de l'appel à projets « Etudes-actions emplois-compétences » du CPER.

Objectif 2.2 – Adapter l'offre de formations face aux impacts des mutations (environnementale, numérique, technologique et démographique...) sur les emplois, les métiers et les compétences

Les besoins en compétences évoluent. L'offre de formation professionnelle initiale et continue doit s'adapter pour faciliter ces transformations (voie professionnelle initiale sous statut scolaire ou par apprentissage, formation professionnelle continue des adultes).

Pour répondre à cet objectif :

- Cartographier les métiers et les compétences en lien avec ces transitions et étudier les évolutions pour pouvoir adapter les formations ;
- Identifier l'intégration des enjeux de transition dans l'offre de formation (cf. livrable formation) ;

- Donner de la visibilité sur l'offre de formation et ses spécificités sur les transitions auprès des jeunes, des salariés, demandeurs d'emploi ainsi que des entreprises ;
- Faire évoluer l'offre de formation pour mieux intégrer les transitions.

Les actions peuvent être à plusieurs niveaux, selon les publics visés :

- En formation initiale, proposer des formations nouvelles dans le cadre de la carte des formations professionnelles et, le cas échéant, intégrer les colorations nécessaires pour répondre à ces nouvelles compétences ;
- En formation continue, intégrer des modules en lien avec les transitions s'ils ne sont pas inclus dans les formations certifiantes menant à ces métiers ;
- Dans les sessions de formation telles que la gamme PREPA et/ ou QUALIF à destination des demandeurs d'emploi, proposer des formations en lien avec la transition environnementale afin de développer les compétences techniques et transverses identifiées et attendues pour répondre aux transformations du secteur, notamment Écoconception & analyse du cycle de vie, optimisation des flux, utilisation de modes massifiés, gestion circulaire, traitement des emballages, des déchets...,

Objectif 2.3 – Accompagner les entreprises et les salarié.e.s sur les transitions

Pour appréhender ces mutations, les entreprises ont besoin de s'acculturer aux enjeux des transitions et de faire évoluer leurs pratiques. Il convient donc de les accompagner dans leur évolution, en matière d'emploi et d'organisation.

Pour répondre à cet objectif :

- Travailler sur la thématique des transitions, pour croiser le regard sur l'appropriation de ces sujets et faire un état des lieux des besoins au regard des dispositifs existants
- Partager et rendre plus visibles les dispositifs d'accompagnement à l'échelle du secteur relatifs aux enjeux des transitions écologiques, environnementales, techniques et numériques ;
- Encourager les entreprises du secteur à recourir à ces offres de services ;
- Former les salariés pour répondre aux évolutions des métiers ;
- En ce qui concerne les dispositifs mis en œuvre et cofinancés par l'État, l'EDEC (Engagement de Développement de l'Emploi et des Compétences) continuera d'occuper une place prépondérante. Ce dispositif s'articule autour de 2 grands axes :
 - o Le soutien aux projets en faveur de la Transition écologique (gestion de l'énergie, RSE, contraintes environnementales, réglementation, traitement des déchets...) ;
 - o Le soutien aux filières stratégiques dans une perspective d'anticipation des mutations économiques (évolution des marchés, transformation des process, concurrence...).

Elément phare sur cet enjeu

La transformation des métiers et l'évolution des compétences sont à identifier pour pouvoir adapter progressivement l'offre de formation. Pour avoir une vision globale, la Gestion des Emplois et des Parcours Professionnels sera une des démarches à mettre en œuvre pour analyser les besoins en compétences numérique, d'avoir une connaissance sur l'évolution des métiers et des compétences en lien avec les transitions.

Enjeu 3 : Développer les pratiques d'inclusion et de cohésion sociale au sein des entreprises

La pénurie de talents dans les métiers du Transport – logistique

En Bretagne, parmi les **10 métiers les plus en tension**, nous pouvons retrouver les conducteurs de transport de marchandises sur longue distance avec **11 274 offres d'emploi pour 2024 et magasinage/préparateur de commande avec 10 360 offres**, ce qui représente plus de 20 000 offres d'emploi enregistrées par France travail.¹³

Pour répondre également au manque de conducteurs de transport scolaire, depuis 2022, la Région Bretagne a mis en place avec la profession, représentée par la FNTV, une charte régionale d'engagements en faveur de l'attractivité des métiers de la conduite d'autocars en Bretagne. En effet, Les opérateurs de transport routier rencontrent d'importantes difficultés pour recruter et fidéliser les conducteurs d'autocars, sans lesquels ils ne peuvent assurer les missions de service public qui leur sont confiées par les collectivités. Ces difficultés s'accroissent d'année en année et ont été très prégnantes à partir de 2021, la pénurie de conducteurs ayant compromis la continuité du service public et l'exécution des services de transport, notamment scolaires qui concernent plus de 100 000 élèves au quotidien en Bretagne. Les modalités de rémunération des conducteurs à temps non complet ont été améliorées ce qui a permis d'améliorer la situation. La Région a engagé plus de 10 millions d'euros au cours des 3 dernières années.

Changer la perception du secteur

Trop souvent perçus comme physiques, pénibles ou exclusivement masculins, les **métiers du transport et de la logistique** souffrent encore d'une image datée. Pourtant, les réalités du terrain évoluent : automatisation, robotisation, digitalisation... autant de transformations qui rendent ces professions plus accessibles à toutes et à tous. Les entreprises ont donc un rôle clé à jouer pour moderniser cette image, en communiquant mieux sur : la **diversité des métiers** proposés, les **parcours inspirants de femmes** déjà en poste, et les **possibilités d'évolution rapide**, y compris vers des fonctions à responsabilité. Développer la marque employeur, les pratiques RH, améliorer la qualité de vie et les conditions de travail, sont également des leviers qui permettent d'attirer tous publics, d'intégrer les nouveaux candidats, de fidéliser les collaborateurs et qui sont notamment mis en œuvre dans le cadre des « Ambassadeurs de l'emploi » en Bretagne.

Défi sur la féminisation dans le secteur du transport - logistique

Les femmes sont encore trop peu représentées dans le secteur de la logistique et du transport. Le taux de féminisation est inférieur à 20% dans le secteur et seulement de 13% sur les métiers de la conduite routière portés par le transport sanitaire et le transport routier de voyageurs. 1/3 des postes d'exploitants transport est occupé par des femmes et ¼ des postes de direction.¹⁴

La part des femmes dans la branche professionnelle, toutes familles confondues n'augmente pas au fil des ans, et ceci est particulièrement vrai pour le transport de marchandises.

De plus, le rapport de 2024 de l'Observatoire Prospectif des métiers et des qualifications dans les Transports et la Logistique constate qu'elles sont davantage sollicitées dans des **postes liés à la gestion, à l'interprofessionnel ou encore à la vente/achat**. Elles sont, en revanche, quasi absentes des métiers de la **maintenance (6 %) et de la conduite (11 %)**. Pour ce dernier point, le rapport avance qu'elles seraient près de 57 000 derrière un volant, mais principalement dans le transport sanitaire (58 %) plutôt que dans le transport routier de marchandises (37 %).

Pour attirer les femmes, certains points sont à considérer comme **l'amélioration des conditions de travail**, l'ajustement des horaires, la création d'un environnement sûr et, surtout, **balayer les clichés** autour de ces métiers. Le défi est alors de produire du dialogue entre et avec tous les acteurs, de déconstruire les stéréotypes et d'agir sur les conditions de travail et les pratiques RH.

À l'heure où le secteur se transforme (digitalisation, transition écologique, nouveaux métiers), intégrer davantage de femmes devient un enjeu stratégique pour les entreprises.

L'accueil des stagiaires et des alternants pour attirer les jeunes dans la filière

En juin 2025, **plus de 35 000 lycéens de seconde** devaient effectuer un stage obligatoire de 2 semaines. Les stages de découverte (stages de 3^e et de 2^e, mini-stages réalisés pendant les vacances scolaires) sont des outils essentiels pour sensibiliser les jeunes à l'environnement de travail, aux métiers et aux compétences nécessaires à leur exercice. Ces initiatives contribuent à renforcer la marque employeur des entreprises, participent à la visibilité des métiers du transport-logistique et permettent d'initier ou confirmer des projets d'orientation dans ce secteur. Ces stages d'observation, périodes d'immersion et/ou contrats en alternance

¹³ Sources : France Travail – La Bretagne en Chiffres – Edition Février 2024

¹⁴ Rapport 2024 de l'OPTL - Bretagne

sont également un levier pour répondre au défi du recrutement sur le moyen et long terme, pour renforcer l'attractivité des métiers, pour transmettre les savoir-faire ou bien encore préparer la relève.

Pour accueillir ces stagiaires, la mobilisation des entreprises dans le secteur du transport-logistique est décisive. La mise en relation est facilitée en Bretagne par la plateforme de stages de découverte IDEO, permettant aux professionnels de déposer leurs offres de stages et aux élèves 3^{ème} et 2^{de} de postuler en ligne.

Objectif 3.1 – Développer les pratiques RH pour des recrutements inclusifs et une intégration durable des salariés.e.s

L'une des clés pour renforcer l'inclusivité des entreprises dans le secteur du Transport-Logistique repose sur l'accueil de publics nouveaux : travailleurs en situation de handicap, salariés des structures d'insertion par l'activité économique, alternants...

Pour répondre à cet objectif :

- Partager l'ensemble des actions conduites à l'échelle du secteur relatives aux enjeux de recrutement ;
- Participer à la co-construction d'actions collectives sur le territoire ; (la semaine du transport-logistique...)
- Informer et mobiliser les entreprises du secteur à recourir aux offres de services « recrutement » de France travail particulièrement ;
- Favoriser les expérimentations dans le recrutement telles que le développement des Actions de Formation en Situation de Travail (AFEST), les Méthodes de Recrutement par Simulation (MRS...) ;
- Soutenir la professionnalisation de la fonction RH au sein des entreprises, particulièrement les TPE-PME, via la Prestation Conseil en Ressources Humaines (PCRH) en assurant un suivi annuel des entreprises ayant bénéficié de ce dispositif ;
- Poursuivre et développer l'accès aux métiers du transport-logistique aux travailleurs en situation de handicap
- Conforter les démarches en faveur de la QVCT
- Réimpulser une dynamique en faveur du dialogue social et de son label
- Poursuivre et développer les expériences des démarches marques employeur et RSE telles que l'ambassadeur de l'emploi

Il convient également de favoriser une intégration durable des salariés. Pour ce faire, la mutualisation ou la construction d'outils permettant de conforter les process RH, de structurer l'accueil et l'intégration de nouveaux collaborateurs (stagiaires, alternants, salariés), de fidéliser et d'accompagner les salariés au sein de l'entreprise apparaissent essentielles.

Pour répondre à cet objectif, des travaux pourront être développés pour :

- Engager des actions sur les conditions et l'organisation du travail ;
- Outiller les entreprises sur l'accueil, l'intégration et la fidélisation des salariés ;
- Créer des partenariats régionaux et favoriser une coopération inter-entreprises en réponse aux enjeux RH

Objectif 3.2 – Promouvoir la mixité et l'égalité entre les femmes et les hommes

Pour répondre à cet objectif :

- Réaliser des études sur les freins et motivations des publics féminins à intégrer le secteur ;
- Mettre en valeur les réseaux de femmes / campagne / Outil dans le secteur du transport-logistique ;
- Promouvoir et médiatiser des exemples de réussite de femmes dans le secteur transport-logistique à travers des campagnes de communication ;
- Identifier les bonnes pratiques à partager aux acteurs du secteur
- Soutenir et poursuivre les actions en cours et à venir en faveur de l'égalité des droits entre les femmes et les hommes.

Objectif 3.3 – Mobiliser les entreprises du secteur dans l'accueil de stagiaires (3^{ème} – 2^{de} ou en formation – y compris les immersions ou stages des demandeurs d'emploi en formation)

Pour répondre à cet objectif :

- Mobiliser les entreprises du secteur à accueillir des stagiaires ;
- Suivre le nombre d'offres de stages en entreprise du secteur sur IDEO ou d'autres plateformes (Immersion facilitée par exemple).
- Soutenir les projets d'accueil collectifs
- Partager les outils d'accueil structuré

Elément phare sur cet enjeu

Développer l'image du secteur en déconstruisant les stéréotypes, en valorisant les démarches marque employeur et RSE, et en travaillant à la qualité de vie et aux conditions de travail.

ARTICLE 5 – LES MOYENS

Chaque partenaire mobilise les moyens et les dispositifs relevant de sa compétence, dans une logique d'articulation et de complémentarité dans la mise en œuvre opérationnelle des actions. En tant que de besoin, des conventions financières spécifiques pourront être conclues, au regard des leviers et compétences de chacun.

La Région et l'Etat garantissent une meilleure lisibilité des moyens mobilisables à destination des partenaires.

ARTICLE 6 – LE PILOTAGE DU PACTE SECTORIEL

Le comité d'orientation : instance politique de concertation et de coordination.

Il est constitué d'élu.e.s du Conseil régional, de représentant.e.s de l'Etat (Préfet de Région, Rectrice) et de représentants paritaires de la branche signataires du présent pacte sectoriel.

Les représentant.e.s des partenaires associés sont également associés au comité d'orientation.

Il se réunit au moins une fois par an. Il procède au bilan de l'année écoulée et réoriente éventuellement la mise en œuvre du pacte

A ce titre, il est plus particulièrement chargé :

- De définir les grandes orientations sur la base des éléments de diagnostic ;
- De valider annuellement les axes de travail à mettre en œuvre ;
- D'organiser le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre du pacte

Les instances techniques

Le comité technique est composé des représentants techniques des signataires et des partenaires associés. Il assure le suivi de la feuille de route au global : mise en œuvre des actions, préparation des indicateurs de suivi pour présentation en comité d'orientation, suivi des groupes de travail...

Il se réunit pour faire un état d'avancement des différentes actions figurant dans la feuille de route, a minima deux fois par an.

De manière complémentaire, des groupes de travail thématiques peuvent être mis en place, le pilotage de ces derniers étant précisé dans la feuille de route. Les pilotes de groupe de travail organisent les réunions et assurent le suivi des travaux et des indicateurs.

Au-delà des représentants techniques des signataires et des partenaires associés, d'autres acteurs pourront participer aux travaux : AFTRAL, AFT, Promotrans, Anact Bretagne, Carsat, Transitions Pro, Agefiph...

ARTICLE 7 – LE SUIVI ET LA COMMUNICATION DU PACTE SECTORIEL

Chaque année, les travaux menés dans le cadre du pacte sectoriel feront l'objet d'un bilan au regard d'indicateurs de suivi quantitatifs et qualitatifs définis par l'ensemble des signataires et inscrits dans la feuille de route.

Ces éléments de bilan seront présentés chaque année devant l'OPTL Bretagne.

Ils feront l'objet également d'une présentation une fois par an devant la CPNE du Ferroviaire et la CPNE du Transport Publics Urbains des voyageurs.

A la fin du pacte, un bilan global sera produit.

La démarche de contractualisation s'inscrivant dans le cadre du CPRDFOP, des points seront également présentés devant les instances du CREFOP, chargées du suivi et de l'évaluation du CPRDFOP.

Les signataires s'engagent à faire la promotion et la communication de la démarche. Le Gref Bretagne, via son site internet, a la charge de la diffusion régulière et à destination du grand public des travaux conduits.

ARTICLE 8 – UNE ANIMATION INTER-SECTORIELLE

Afin de favoriser les partages d'expériences et de mise en commun des bonnes pratiques, une animation inter-sectorielle sera organisée.

Les partenaires du présent pacte sectoriel s'engagent à participer à ces travaux (webinaires ou autres temps organisés), à proposer des thématiques ou à témoigner des bonnes pratiques.

ARTICLE 9 – DUREE ET VALIDITE DU PACTE SECTORIEL

Le présent pacte sectoriel prend effet à compter de sa date de signature, et ce jusqu'au 31/12/2028, soit au terme de la SRTES. Les travaux seront poursuivis suivant ce cadre jusqu'à l'adoption du prochain CPRDFOP.

ARTICLE 10 – MODIFICATION DU PACTE SECTORIEL

Toute modification des termes du présent pacte sectoriel doit faire l'objet d'un avenant écrit entre les parties signataires conclus dans les mêmes conditions que le présent pacte sectoriel.

ARTICLE 11 – RESILIATION DU PACTE SECTORIEL

En cas de non-respect de ses obligations contractuelles par l'une des parties, chaque partie se réserve le droit, après mise en demeure écrite restée sans effet pendant une durée de trente jours, de résilier le présent contrat.

ARTICLE 12 – LITIGES

10.1 - En cas de litige relatif à l'interprétation ou à l'exécution du présent pacte sectoriel, les parties s'efforceront de rechercher un accord amiable.

10.2 – En cas de désaccord persistant, le litige sera porté à l'appréciation du Tribunal administratif de Rennes.

ARTICLE 13 – EXÉCUTION DU PACTE SECTORIEL

Le Préfet de la région Bretagne, La Rectrice de la région académique Bretagne, le Président du Conseil régional de Bretagne, le président de la Fédération Nationale des Transports Routiers FNTR Bretagne, les Présidents de la Fédération nationale des Transports de Voyageurs FNTV Bretagne, la Déléguée Générale Adjointe en charge des affaires sociales de l'Union des entreprises Transport et Logistique de France TLF ouest, le Vice - Président de l'Organisation des Transports Routiers Européens OTRE Bretagne, le Président de l'Union des Transports publics et Ferroviaires UTPF, Le président et le vice -président de l'Observatoire Prospectif des métiers et des qualifications dans les Transports et la Logistique OPTL, le vice – président de la CPNE Ferroviaire de l'UTPF, le Membre de la CPNE Transports Urbains de l'UTPF et Vice - président du conseil des métiers de l'OPCO Mobilités sont chargés chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent pacte sectoriel.

Fait en ...exemplaires
A Quimper, le 18 juin 2026

Le Préfet de Région Bretagne	La Rectrice de la région académique Bretagne	Le Président du Conseil régional de Bretagne
Franck Robine	Hélène INSEL	Loïg CHESNAIS-GIRARD

La Vice - Présidente du Conseil régional de Bretagne	Le Vice - Président du Conseil régional de Bretagne
Forough DADKHAK	Mickael QUERNEZ

Le Président de la Fédération Nationale des Transports Routiers FNTR Bretagne	Les Présidents de la Fédération nationale des Transports de Voyageurs FNTV Bretagne	La Déléguée Générale adjointe en charge des affaires sociales de l'Union des entreprises Transport et Logistique de France TLF
Jean-Yves GAUTIER	Alexis JAUFFRET Philippe BIHAN	Nancy NOEL

Le Vice - Président de l'Organisation des Transports Routiers Européens OTRE Bretagne	Le président de l'Union des Transports Publics et Ferroviaires UTPF
Patrick CHRISTEL	Thierry MALLET

Le président de l'Observatoire Prospectif des métiers et des qualifications dans les Transports et la Logistique OPTL	Le Vice - Président de l'Observatoire Prospectif des métiers et des qualifications dans les Transports et la Logistique OPTL
Stéphane BOURGEON	Anthony ROUXEL
Le Vice - Président de la CPNE Ferroviaire de UTPF Cheminot - CGT	Membre de la CPNE Transports Urbains de l'UTPF et Vice - président du conseil des métiers de l'OPCO Mobilités SNTU CFDT
David DONNEZ	Eric HUGON

Annexe

Feuille de route prévisionnelle du pacte sectoriel Transport - Logistique Terrestre 2025 - 2028

Elle synthétise l'ensemble des objectifs partagés et les indicateurs. Elle sera complétée et mise à jour tout au long du contrat et pourra être amendée en fonction des priorités définies par le comité d'orientation.

Enjeu 1 – Agir pour l'emploi

1.1 – Produire un diagnostic sectoriel pour identifier les enjeux clés

Axe de travail	Actions	Porteurs	Contributeurs	Calendrier	Indicateurs
Avoir une connaissance actualisée du secteur	Valoriser les études et données emploi-formation sur transport logistique Terrestre A valoriser	Région, Dreets, OPTL , UTPF, Opco mobilité ...	Acteurs du transport-logistique, OPTL, Gref Bretagne, TLF,OTRE, FNTR, FNTV, UTPF, Opco mobilité, France travail	Au fil de l'eau	Nb d'études recensées : Focus régional bretagne , Livret transport ferroviaire à horizon 2030 édit. 22 ...
	Produire un portrait sectoriel à créer	Région - Dreets - OPTL ...	Acteurs du transport-logistique, OPTL, TLF,OTRE, FNTR, FNTV, UTPF, Opco mobilité, France travail,	2026	Un livrable "portrait sectoriel" + mise à jour annuelle
Avoir une connaissance sur l'évolution des métiers et des compétences	Produire une étude sur les évolutions des métiers et compétences dans le transport-logistique terrestre à créer	OPTL, FNTV, UTPF, FNTR	Acteurs du transport-logistique, OPTL, TLF,OTRE, FNTR, FNTV, UTPF, Opco mobilité, France travail, Gref Bretagne,	2026 - 2028	livrable sur l'évolution des métiers

1.2 – Partager et développer les actions d'information sur les métiers et les formations

Axe de travail	Actions	Porteurs	Contributeurs	Calendrier	Indicateurs
Poursuivre et développer les actions info - métiers sur le transport-logistique auprès des collégiens, lycéens et des Demandeurs d'emploi et s'assurer que la promotion de la mixité soit développée dans chacune de ces actions	La semaine du transport à valoriser	France travail	Acteurs du transport-logistique, OPTL, TLF,OTRE, FNTR, FNTV, UTPF, Opco mobilité, France travail, AFT, Région	juin-26	Nb d'actions réalisées, Nb de DE participants, Nb d'entreprises mobilisées Nbre de partenaires participants à l'évènement
	Le transport-logistique en mouvement A valoriser	AFT	Acteurs du transport-logistique, OPTL,TLF,OTRE, FNTR, FNTV, UTPF, Opco mobilité, France travail	juil-05	Nb de DE participants, Nb d'entreprises mobilisées Nbre de partenaires participants à l'évènement
	Focus métiers rentrée Information métiers du Transport/Logistique A valoriser	AFT	Acteurs du transport-logistique, OPTL, TLF,OTRE, FNTR, FNTV, UTPF, Opco mobilité, France travail, AFT	2025 - 2028	Nb de focus métiers présentés Nb de participants
	Let's go Rendez-vous des métiers de la supply Chain A valoriser	Bretagne supplay Chain	Acteurs du transport-logistique, Opco mobilité, France travail, AFT	2026	Nb de participants Nb d'actions réalisées
	La compétition des métiers A valoriser	Région	Acteurs du transport-logistique, OPTL, TLF,OTRE, FNTR, FNTV, UTPF, Opco mobilité, France travail, AFT, Région	janv-27	Nb de visiteurs
	2^e édition, le Frigo Tour A valoriser	AFT	Acteurs du transport-logistique, OPTL, TLF,OTRE, FNTR, Opco mobilité, France travail, AFT	15 janvier au 9 avril 2025	Nb de participants
Mutualiser les ressources et les outils d'information disponibles sur les métiers	Recenser les ressources et les outils d'info- métiers à Créer	AFT, Région	Acteurs du transport-logistique, OPTL, TLF,OTRE, FNTR, FNTV, UTPF, Opco mobilité, France travail, AFT, Région	2026	Nbre de ressources , outils

1.3 – Proposer une offre de formation adaptée et complémentaire					
Axe de travail	Actions	Porteurs	Contributeurs	Calendrier	Indicateurs
Partager la connaissance de l'offre de formations professionnelles	Valoriser l'offre de formation existants et nouvellement créés en produisant un livrable "formation" Initiales et Continues (les modalités de formations seront spécifiées) A valoriser	Région	Acteurs du transport-logistique, OPTL, TLF,OTRE, FNTR, FNTV, UTPF, Opco mobilité, Dreets, Région, Rectorat	Chaque année	Livrable formation
Développer la reconversion	Identifier les formations courtes nécessaires et existantes permettant de reconverter des personnes éloignés du secteur A Créer	OTRE, OPCO mobilité	Acteurs du transport-logistique, OPTL, TLF,OTRE, FNTR, FNTV, UTPF, Opco mobilité, Région, France travail	2027	Nb de formation disponible sur le territoire
	Expérimentation de 4 parcours de préqualification (POEI Conduite, Maintenance, Information voyageurs, Sureté/Sécurité) à Valoriser	UTPF / FNTV / FT (Transformeurs)	France Travail Bretagne	2027	Taux de participation Taux d'insertion
	Présenter les dispositifs et outils du Service public de l'emploi aux DE (Action à rattacher à un événement existant) à Créer	FNTV, FNTR, France travail, UTPF	France Travail, GEIQ, Mission Locale, Région	2026	Nb de participants
Conforter la formation professionnelle initiale et continue	Concerter les signataires représentants professionnels sur l'évolution de la carte des formations professionnelles initiales sous statut scolaire et la formation continue (salariés, DE, reconversion) Associer/ Se concerter	Région, Dreets (Formation continue)	Acteurs du transport-logistique, OPTL, TLF,OTRE, FNTR, FNTV, UTPF, Opco mobilité, Région, Dreets, Rectorat	Chaque année	Nbre de formation en évolution
Conforter la formation professionnelle initiale et continue	Concerter les signataires représentants professionnels sur l'évolution de la carte des formations professionnelles initiales sous statut scolaire et la formation continue (salariés, DE, reconversion) Associer/ Se concerter	Région, Dreets (Formation continue)	Acteurs du transport-logistique, OPTL, TLF,OTRE, FNTR, FNTV, UTPF, Opco mobilité, Région, Dreets, Rectorat	Chaque année	Nbre de formation en évolution

Enjeu 2 – Anticiper et accompagner le secteur face aux transitions

2.1 – Anticiper les besoins en emplois et en compétences, liés aux transitions écologique, énergétique et technologique

Axe de travail	Actions	Porteurs	Contributeurs	Calendrier	Indicateurs
Renforcer la dimension prospective dans l'observation du secteur et plus particulièrement sur ces aspects de transitions	Valoriser les études prospectives et intégrer ces éléments de connaissance dans le portrait sectoriel (obj 1.1) A Créer	Région - Dreets, OPTL, Opco Mobilité	Acteurs du transport-logistique, OPTL, TLF,OTRE, FNTR, FNTV, UTPF, Opco mobilité, Région, Dreets, Gref Bretagne	Au fil de l'eau	Nb d'études recensées. Présentation d'une synthèse des études capitalisées sur ces sujets de transition

2.2 – Adapter l'offre de formations pour intégrer l'impact des transitions

Axe de travail	Actions	Porteurs	Contributeurs	Calendrier	Indicateurs
Cartographier les métiers et les compétences en lien avec ces transitions et étudier les évolutions pour pouvoir adapter les formations	Identifier les évolutions dans les métiers et les compétences en lien avec les transitions A créer/ Expérimenter	AFT, FNTV, FNTR	Acteurs du transport-logistique, OPTL, TLF,OTRE, FNTR, FNTV, UTPF, Opco mobilité, Région, Dreets, AFT, France Travail	2026 - 2028	Métiers émergeants
	Mesurer les écarts des formations liées aux transitions (maintenance, conduite, exploitation) Echanges entre professionnels et responsables de formation A créer/ Expérimenter	FNTV, FNTR, OPTL	Acteurs du transport-logistique, OPTL, TLF,OTRE, FNTR, FNTV, UTPF, Opco mobilité, Région, Dreets, AFT, France Travail	2027 - 2028	
Adapter les formations en lien avec ces transitions	Faire évoluer la carte de formation existante par des colorations en lien avec les transitions A créer/ Expérimenter	Région	Acteurs du transport-logistique, OPTL, TLF,OTRE, FNTR, FNTV, UTPF, Opco mobilité, Région, Rectorat	Tous les ans	Nb de formations colorées en lien avec les transitions
	Développer l'offre de formation en lien avec les transitions A créer/ Expérimenter	Région, promotrans, Aftral	Acteurs du transport-logistique, OPTL, TLF,OTRE, FNTR, FNTV, UTPF, Dreets, Opco mobilité, Région	Tous les ans	Nb de formations créées
	Créer un module de formation à la transition écologique et énergétique au sein des transports A créer/ Expérimenter	UTPF / FNTV/ Opco Mobilités (Transformeurs)		2027	Nb de connexion

2.3 – Accompagner les entreprises et les actifs face aux transitions

Axe de travail	Actions	Porteurs	Contributeurs	Calendrier	Indicateurs
Accompagner les entreprises dans les transformations des métiers et des compétences	Accompagner les entreprises à mobiliser les dispositifs en lien avec les transition suivants : EDEC (Dreets), PCRH (Dreets), autres dispositifs OPCO ... à Valoriser	Dreets, OPCO Mobilités	Acteurs du transport-logistique, OPTL, TLF,OTRE, FNTR, FNTV, UTPF, Opco mobilité, Région	Tout au long de l'année	Nb de dispositif mobilisés par le secteur Indicateurs financiers
	Fresque de la mobilité durable Sensibilisation aux enjeux de transition écologique dans les transports urbains, interurbain et ferroviaires à créer	UTPF/FNTV (Transformeurs)		2026	Nombre d'animations sur le territoire breton auprès des partenaires du pacte
	Savoir le Fer - Formation Gratuite Formation gratuite d'une journée à Valoriser	ADEME, le GNTC, l'OFF, SNCF Réseau, l'AFRA et l'UTPF.		18-nov-25	Nb de participant en Bretagne

Enjeu 3 – Renforcer la cohésion et l'inclusion – Développer le rôle social de l'entreprise

3.1 – Développer les pratiques RH pour des recrutements inclusifs et une intégration durable des salarié.e.s

Axe de travail	Actions	Porteurs	Contributeurs	Calendrier	Indicateurs
Développer les pratiques RH pour recruter, intégrer, fidéliser les collaborateurs	Promouvoir les dispositifs d'accompagnement RH auprès des entreprises (PCRH...) à Valoriser	Opco mobilité , Dreets	Acteurs du transport-logistique, OPTL, TLF,OTRE, FNTR, FNTV, UTPF	Tout le long de l'année	Nb de dispositifs mobilisés par le secteur
	Ambassadeurs de l'emploi à Valoriser	AFT	Acteurs du transport-logistique, OPTL, TLF,OTRE, FNTR, FNTV, France travail	Toute l'année	Nb d'entreprises obtenant le label
	Bourse à l'emploi à Créer / Expérimenter	UTPF	Membres du pacte	2026	Nombre d'offres publiées Nombre de candidatures reçues
	Accompagner l'intégration de personnes en situation de handicap à Valoriser, à développer	FNTV, FNTR,	Agefiph, Acteurs du transport-logistique, OPTL, TLF,OTRE, FNTR, FNTV,UTPF, France travail, région, Dreets	2025 -2026	Nb de personnes en situation de handicap intégré dans le secteur
	Retour d'expérience du dispositif La Fabrique des Managers inclusifs déployées en IDF à créer	UTPF / Drieets IDF		2027	Etude d'opportunité du déploiement en Bretagne
	Projet Attr'Action - FNTV Bretagne à Valoriser	FNTV Bretagne	à compléter	2025	Nb de projets réalisés
	Renforcer la QVCT des métiers en engageant des actions sur les conditions et l'organisation du travail via les dispositifs existants (PCRH...) à Créer/ expérimenter	FNTV, FNTR, AFT, Aract	Acteurs du transport-logistique, OPTL, TLF,OTRE, FNTR, FNTV, UTPF, AFT, Dreets, Aract, Carsat	2027	Nb de projets mis en œuvre Nb de participants
	Outils des entreprises sur l'accueil, l'intégration et la fidélisation des salariés, en mutualisant sur des outils existants et / ou à créer à Valoriser et à créer	FNTV, FNTR, AFT? UTPF	Acteurs du transport-logistique, OPTL, TLF,OTRE, FNTR, FNTV, UTPF, AFT,	2027	Nb d'outils créés Nb d'outils mutualisés
	Développer la marque employeur - RSE à Valoriser et à créer	FNTV, FNTR, AFT?	Acteurs du transport-logistique, OPTL, TLF,OTRE, FNTR, FNTV, UTPF, AFT,	2027	Nb d'entreprises participantes Nb d'actions réalisées
	Programmes locaux de mobilité interentreprise à créer	UTPF / FNTV / Opco Mobilités (Transformeurs)	Entreprises du territoire breton	2026 - 2027	Taux de participation à l'expérimentation Taux de mobilité professionnelle

3.2 – Promouvoir la mixité et l'égalité entre les femmes et les hommes					
Axe de travail	Actions	Porteurs	Contributeurs	Calendrier	Indicateurs
Promouvoir la féminisation des métiers par les réseaux existants, le partage d'expérience et la présence féminine dans tous les événements	Engager des actions de communication et de réflexion sur l'attractivité de ce public à Valoriser à Créer/ expérimenter	FNTV, FNTR, Région	Acteurs du transport-logistique, OPTL, TLF,OTRE, FNTR, FNTV, UTPF, AFT, OPCO Mobilité, France travail Région, Dreets	2026	Nb de campagnes réalisées Nbres d'entreprises mobilisées Nb d'actions réalisées
	Renforcer les actions en direction du jeune public féminin (forum, info-métier, salon, ...) à Valoriser	AFT , FNTR, FNTV ...	FNTR, FNTV, TLF, UTPF, OTRE, Région, Dreets	2026 -2028	Nb actions menées dans les lycées, par exemple Action à mener lors de la semaine du transport
	Développer itinéraire & égalité Agir sur la mixité et l'égalité professionnelle en entreprise. à Valoriser	AFT	Acteurs du transport-logistique, OPTL, TLF,OTRE, FNTR, FNTV, UTPF, AFT, OPCO Mobilité, France travail Région, Dreets	2026	
	BD ferroviaire au féminin : La place des femmes dans le ferroviaire à Valoriser	Futur en Train/UTPF/Opco Mobilités		01/10/2025	Nombre de jeunes filles informées
	Campagne influence les femmes dans les transports publics urbains à Valoriser	UTPF		02/10/2025	Nombre de jeunes filles informées
	Bus Car Tour sur les métiers des transports urbains, interurbain, ferroviaires en Bretagne pour féminiser les métiers à créer	UTPF/FNTV/ AFTRAL (A produire)	Employeurs bretons des transports urbains, interurbain, ferroviaires et ambassadrices métiers	2026-2027	Taux de participation à l'événement et d'admissions aux formations Taux de recrutement
	Webinaire Présentation de l'index égalité hommes-femmes à Valoriser	TLF	Egapay, plateforme digitale d'équité salariale	organisé en 2024, à reconduire	Nb de participants
3.3 – Engager les entreprises dans l'accueil de stagiaires (découverte, immersion ou en cours de formation)					
Axe de travail	Actions	Porteurs	Contributeurs	Calendrier	Indicateurs
Promouvoir le secteur du transport logistique à travers des stages en entreprise ou en alternance	Mobiliser les entreprises des branche pour accueillir des stagiaires de 3ème, 2nde, PFMP pour lycéens pro A valoriser	AFT / FNTR/ FNTV	Acteurs du transport-logistique, OPTL, TLF,OTRE, FNTR, FNTV, UTPF, AFT, Région, Dreets, Opco Mobilité	Au fil de l'eau avec un bilan par an	Nb d'offres de stages proposées Nb de stagiaires accueillis, mises en relations réussies
	Valoriser l'accueil en entreprise , en mettant en avant les bonnes pratiques, les expériences vécues (Sous forme de webinaires) à Créer	FNTR, FNTV, UTPF, AFT	Acteurs du transport-logistique, OPTL, TLF,OTRE, FNTR, FNTV, UTPF, AFT, Région, Dreets, Opco Mobilité	2026 à 2028	nb de participants nb d'acteurs mobilisés nb de webinaires mis en place
	Favoriser l'intégration des jeunes en alternance : Semaine de l'apprentissage en Bretagne Breizh alternance A valoriser	Dreets, Région,	Acteurs du transport-logistique, OPTL, TLF,OTRE, FNTR, FNTV, UTPF, AFT, Région	2026 - 2028	Nb d'alternants dans le secteur
	Rendre visible toutes les offres de stages pour les collégiens et lycéens sur la Plateforme IDEO à Créer	Région	Acteurs du transport-logistique, OPTL, TLF,OTRE, FNTR, FNTV, UTPF, AFT, Région	Au fil de l'eau	Nb de stages déposés Nb de jeunes sans solution, Nb jeunes accueillis
	Expérimentation de stages de découverte pour les scolaires au sein des entreprises de transport urbain et ferroviaire à valoriser	UTPF (Transformeurs)	Association Viens voir mon taf	2026 - 2027	Nb de stagiaires participants à l'expérimentation Evaluation de l'expérimentation
	Jeu découverte secteur ferroviaire On-boarding stagiaires 3ème et 2nde en entreprise à valoriser	Futur en train /UTPF	Fer de France	2025	Nb d'entreprises bretonnes ferroviaires participantes Evaluation
	Partager les bonnes pratiques, valoriser les actions et outiller par la mise en place d'un Guide d'accueil du stagiaire à Créer/ expérimenter	FNTR, FNTV, UTPF, AFT, OPCO Mobilité	Acteurs du transport-logistique, OPTL, TLF,OTRE, FNTR, FNTV, UTPF, AFT, Région	2026 - 2028	Nb de stages proposés, nb de stagiaires accueillis